



43, rue Greneta 75002 PARIS
Tél. : 01 44 76 96 70 - Fax. : 01 44 76 96 79

COPIE

Gérard DEMARCQ
Délégué Général



Réf. : SG/JCD/GD/2009-921

Paris, le 5 novembre 2009

Monsieur Frédéric PERRIN
Directeur Central
de la Police aux Frontières

Monsieur le Directeur Central,

Un problème récurrent de sécurité pour les personnels de police de la DPAF de MAYOTTE m'amène à vous saisir.

Comme a pu le constater sur place votre Sous-Directeur des Ressources, M. Patrick HAMON, lors de son récent passage sur MAYOTTE, le problème du stockage des bidons de carburant, saisis dans les barques d'immigrés clandestins interceptés en mer, ne semble pas trouver d'évolution (photos jointes).

En effet, ces bidons sont stockés dans la cour de la DPAF avec, à proximité, tous les services PAF ainsi que le CRA, et le risque d'explosion (chaleur, état des bidons ...) est bien réel.

Lors de notre réunion avec le chef de service, Madame Valérie MAUREILLE, nous avons soulevé ce dossier en y apportant une proposition (ci-joint copie de notre compte rendu de cette réunion).

Nous souhaiterions bien entendu, Monsieur le Directeur Central, que ce problème de sécurité soit réglé dans les délais correspondants à la gravité du risque.

En l'absence de règlement dans les délais qui nous semblent urgents, nous vous demandons que ce dossier soit soulevé lors du prochain Comité d'Hygiène et de Sécurité Central Police.

Persuadé que vous êtes, tout comme nous, soucieux de la sécurité et des conditions de travail des personnels placés sous votre autorité, dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Central, l'expression de mes meilleures salutations distinguées.

Le Délégué Général d'Alliance P.N.

Gérard DEMARCQ

Copie pour information :

- M. Jean-Claude DELAGE : Secrétaire Général
d'Alliance PN
- M. Philippe SEBAG : Représentant du personnel d'Alliance PN
au CHS Central Police



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ARRIVÉE	
ARRIVÉE	
N°	DATE
2775	17/12/09

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE**

Direction centrale de
la police aux frontières

Paris, le 14 DEC. 2009

Le directeur central 09.19085

Monsieur le secrétaire général,

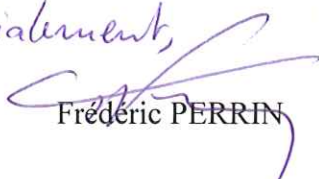
Votre organisation m'a alerté sur un problème récurrent de sécurité pour les personnels de police de la DPAF Mayotte en raison du mode de stockage actuel des bidons de carburant saisis dans les barques d'immigrés clandestins interceptées en mer. Ces bidons sont stockés dans la cour de la DPAF, à proximité de l'ensemble des services. Tous les services de l'Etat en exercice à Mayotte rencontrent cette difficulté de l'absence de lieu de stockage d'essence sécurisé. La réflexion en cours sur la mutualisation des moyens nautiques à Mayotte la prendra en compte.

Pour résoudre cette difficulté, vous proposez une solution qui a retenu toute notre attention : le stockage dans un container au niveau du quai « Ballou », lieu d'arrivée des embarcations interceptées.

La directrice départementale et le sous directeur des ressources, qui se sont transportés sur place en octobre dernier, ont opté pour l'installation d'une petite citerne sur le quai Ballou. Tous les services de l'Etat y déposeront leur stock d'essence. Il pourra ensuite être fait appel à un prestataire pour le transport du produit jusqu'au dépôt de carburant de la société TOTAL sur Petite Terre.

Consciente du problème posé dès sa prise de fonction et soucieuse d'y apporter une solution, la directrice départementale en affinera la réponse, en concertation avec les autres services de l'Etat présents à Mayotte et avec l'appui de la sous-direction des ressources de ma direction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Bien cordialement,

Frédéric PERRIN

Monsieur Jean-claude DELAGE
Alliance Police Nationale
Secrétaire Général
43, rue Grenata
75002 Paris

Copie à Madame la directrice de la PAF à Mayotte